

**DECLARATION DU ROYAUME DU MAROC*****Relative à la 25<sup>ème</sup> Réunion Ordinaire de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (ICCAT), prévue à Marrakech (Maroc), 14-22 novembre 2017***

Mesdames et Messieurs,

Le Royaume du Maroc se réjouit d'avoir placé le développement durable au cœur des priorités de son action publique. Récemment le 29 Juin 2017, le Maroc a adopté sa Stratégie Nationale de Développement Durable qui promet d'assurer une transition vers une économie verte et inclusive à travers le renforcement durable de la compétitivité économique, le développement humain et social et celui propre aux spécificités culturelles ainsi que la systématisation de la prise en compte des problématiques environnementales.

De même le Royaume du Maroc a prouvé encore une fois, lors de la COP22, son engagement exemplaire en faveur du développement durable. L'initiative « ceinture bleue » action commune pour le climat et les océans, porté lors de cette conférence, réside dans la conviction que la pêche et l'aquaculture peuvent devenir un modèle de durabilité en s'appuyant sur les principes de l'économie verte et l'économie bleue.

En effet, le Royaume du Maroc fut parmi les premiers pays à adhérer à cette prise de conscience qu'est la protection de l'environnement et de sa biodiversité en ratifiant les conventions internationales consacrées à cette problématique et en adoptant des programmes d'action nationaux en la matière, visant à allier croissance économique pérenne, développement durable et solidarité sociale, au détriment des intérêts à court terme dictés par le gain immédiat et la non considération du développement durable et les générations futures.

Mieux encore, la constitution de 2011 a pour la première fois dans l'histoire constitutionnelle marocaine consacré le droit au développement durable, ce qui confirme également l'engagement de l'Etat marocain à reconnaître la primauté des accords internationaux en la matière et souscrit pleinement aux différents instruments internationaux tels que la Convention des Nations Unis sur le Droit de la Mer, la convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques,...

En effet, dépositaire d'écosystèmes naturels riches et diversifiés, le Royaume du Maroc, en conséquence, a mis en place un arsenal de plans et programmes dans le cadre de ses politiques visant la protection et le développement durable de ces ressources et leur valorisation optimisée, dans une approche de concertation et d'inclusion.

Articulée autour de 3 axes majeurs : durabilité, performance et compétitivité, la stratégie Halieutis est une approche intégrée du secteur de la pêche et de l'aquaculture au Maroc. Elle s'appuie sur trois fondements principaux, à savoir l'exploitation durable des ressources et la promotion d'une pêche responsable impliquant les pêcheurs considérés également comme acteurs majeurs de développement du secteur, le développement d'une pêche performante et de qualité, et le renforcement de la compétitivité à même de conquérir de nouvelles parts de marché tant au niveau national que mondial.

Le Royaume du Maroc organise pour la 4<sup>ème</sup> fois la réunion de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique qui examinera principalement les résultats et les avis du Comité scientifique concernant les stocks évalués cette année ainsi que les conclusions des différents groupes de travaux. L'organisation de cette session ne peut être que témoin de sa volonté pour gérer durablement sa ressource.

A la fin, je vous souhaite un bon séjour au Royaume du Maroc et je vous invite à visiter cette belle ville rouge Marrakech.